

2018/12/10

Procès-verbal de la **séance sur le budget 2019** du conseil de la Municipalité tenue au lieu des séances, **lundi le 10 décembre 2018** à 19 h 30 sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillères et conseillers :	Ginette Caza,	district 1
	Heather L'Heureux,	district 2
	Roger Carignan,	district 3
	Sylvie Tourangeau,	district 4
	François Boileau,	district 5
	Johanne Leduc,	district 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Lyne Viau

Les membres présents forment le quorum.

Le maire s'assure que tous les membres du conseil ont dûment reçu leur avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SUR LE BUDGET

La séance sur le budget est ouverte à 19 h 30 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

385-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les délibérations et la période de questions de la présente séance doivent porter exclusivement sur le budget ;

Il est proposé par le conseiller, François Boileau.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2019 ;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années, 2019, 2020 et 2021 ;
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables 2019 ;
6. Distribution du budget ;
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance.

Adoptée

386-2018

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Il est proposé par la conseillère, Johanne Leduc.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter les prévisions des revenus et des dépenses suivantes pour l'exercice financier 2019 :

REVENUS	2019
Taxes	-4 035 402 \$
Païement tenant lieu de taxes	-6 491 \$
Services rendus	-145 566 \$
Imposition de droits	-113 840 \$
Amendes et pénalités	-2 000 \$
Intérêts	-22 000 \$
Autres revenus	-5 000 \$
Transferts	-449 095 \$
Surplus accumulé affecté	-234 841 \$
TOTAL DES REVENUS	-5 014 235 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2019
Administration générale	1 037 386 \$
Sécurité publique	776 499 \$
Transport	1 996 544 \$
Hygiène du milieu	833 509 \$
Aménagement, urbanisme et développement	192 102 \$
Loisirs et culture	519 055 \$
Frais de financement	78 674 \$
Financement	150 817.00 \$
Fonds de roulement	13 174.00 \$
Amortissement des immobilisations	-583 525.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 014 235 \$

Adoptée

387-2018

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021.

TITRE DU PROJET	Année : 2019	Année : 2020	Année : 2021	Total des trois années	Total du projet
Aménagement de l'hôtel de ville		100 000 \$		100 000 \$	100 000 \$
Camion – Service incendie	251 340 \$			251 340 \$	251 340 \$

Réfection de chemins	480 600 \$	265 000 \$	663 100 \$	1 408 700 \$	1 408 700 \$
Chargeur	50 000 \$			50 000 \$	50 000 \$
Camion hygiène	280 000 \$	290 000 \$	290 000 \$	860 000 \$	860 000 \$
Camionnette			60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
Réparation de la Maison des organismes	62 000 \$	121 000 \$		183 000 \$	183 000 \$
Total	1 123 940 \$	676 000 \$	1 013 010 \$	2 813 040 \$	2 813 040 \$

Adoptée

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ANNUELLES ET LES TAXES POUR LES SERVICES AINSI QUE LES MODALITÉS APPLICABLES EN 2019

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussignée Ginette Caza conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables en 2019.

Le projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies du projet de règlement sont disponibles pour le public.

DISTRIBUTION DU BUDGET

Le document explicatif du budget 2019 sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité, comme prévu par la Loi.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

388-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire, Gino Moretti demande la levée de la séance.
Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza, de lever la séance.
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de lever la séance.
Il est 20 h 45.

Adoptée

Gino Moretti
Maire

Lyne Viau
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.